



LA FORTERESSE - CALENDRIER DES ACTIVITES 2024

DATES	Noms de l'association	Libellés
Vendredi 05 janvier	Amitié Loisirs	AG
Vendredi 19 janvier	Municipalité	Vœux 2024
Dimanche 04 février	Amicale Boules	Banquet Annuel
Dimanche 11 février	ACCA	Boudins
Mercredi 14 février	Sou des Ecoles	Vente de fromages à Plan
Dimanche 25 février	Amitié Loisirs	Concours de Belote
Dimanche 03 mars	ACCA	Banquet
Samedi 06 avril	Tennis Club	AG -inscriptions (mairie)
Samedi 06 avril	Sou des Ecoles	Chasse aux œufs (terrain de jeux)
Dimanche 07 avril	ACCA	Tripes
Samedi 20 avril	Foyer Rural	Randonnée pédestre
Mercredi 01 mai	Amicale Boules	Concours Officiel de la Société 32 Doublettes
Dimanche 19 mai	Comité d'Animation	Fête de Pentecôte
Lundi 20 mai	Amicale Boules	Concours Sociétaires -Doublettes
Jeudi 23 mai	Amicale Boules	Concours Vétérans -16 quadrettes
Lundi 27 mai	EFS	Don du sang
Vendredi 21 juin	Comité d'Action Sociale	Feu de la St Jean
Samedi 29 juin	Sou des Ecoles	Kermesse
Samedi 13 juillet	Amicale Boules	Concours Sociétaires- Mixte
Vendredi 02 août	Amicale Boules	Concours Officiel de la Société - 32 Doublettes – Coupe de la Municipalité
Samedi 31 août	Amicale Boules	Concours Sociétaires – But d'Honneur - Tête à Tête
Samedi 07 sept	Amicale Boules	Concours Officiel de la Société 32 Tête à Tête
Dimanche 22 septembre	CCAS	Téléthon - Randonnée VTT
Dimanche 06 octobre	Comité d'Action Sociale	Matinée Diots
Samedi 19 octobre	Foyer Rural	Course d'orientation
Samedi 02 novembre	Comité d'Action Sociale	Pommes - Châtaignes
Samedi 09 novembre	Foyer Rural	Jeux de Société intergénérationnel
Dimanche 17 novembre	Comité d'Action Sociale	Boudin pour la lutte contre le cancer
Vendredi 29 novembre	Amitié Loisirs	Beaujolais nouveau
Samedi 07 décembre	CCAS - Comité d'Action Sociale	Repas des Aînés

 Tous les vendredis
 D'avril à septembre

Club Amitié Loisirs
Amicale Boules

l'après-midi
 Entraînement tous les mercredis de 16h à 20h

RAPPEL : les particuliers et associations qui réservent la salle du Foyer Rural doivent impérativement faire un état des lieux. Pour cela, prendre rendez-vous auprès de la Mairie au moins une semaine à l'avance.